

Rue de la Grave, anciennement rue des bains.

Son nom se rapporte à la pierre et au gravier extrait dans le Vidourle puis utilisé dans la construction (moulin de Gravevesse en amont du pont). Reliant le marché bas à la porte de fer (passage restaurant) et son pont-levis, la porte flamande ne sera ouverte qu'en 1760, c'était une voie d'accès dans la ville, évitant la Taillade trop étroite et pentue. On trouvait dans cette rue des tanneurs et leurs *coquières* (cuves de pierres) pour les divers trempages des peaux, étapes vers la création des cuirs (certaines sont encore visibles). On trouvait aussi un moulin *rusquet*, meule verticale tournant dans une cuve ronde pour écraser le tan ou écorce de chêne. Un peu plus loin c'était le *tuadou* ou abattoir communautaire et le moulin de la Grave : moulin bladier pour les céréales, à foulons pour marteler les tissus et plus tard pour le débitage de dalles de pierre.

Son ancien nom peut révéler l'existence d'établissements de bains, en effet il existait une corporation de « barbier, baigneur, étuviste », corporation autorisée et réglementée sous le régime de l'office (vente de fonction par le roi avec droits et obligations). A Sommières c'est une autorisation accordée par les consuls à Louis Bruguière en 1705 pour pratiquer cette fonction. C'était des bains d'eaux chaudes et de vapeur (rapportés par les croisés au moyen âge), il pouvait aussi venir à domicile, avec des jours pour les hommes et des jours pour les femmes (en principe). Lieux de rencontres et de convivialité plus que par réel besoin d'hygiène corporelle, ils étaient critiqués par le corps médical pour le risque épidémique et par les pasteurs et curés (pour une fois d'accord) pour leurs côtés licencieux.

La proximité du Vidourle facilitait l'implantation de ces diverses activités.

Bernard Pagès